

Les quatre âges de la vie : le carnaval en Valais

Autor(en): **A.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

AVIS IMPORTANT. — Un grand nombre de nos abonnés collectionnant le **CONTEUR**, nous prions **MM. les facteurs de ne pas inscrire d'adresse sur ce journal, soit à la plume, soit au crayon.**

Les quatre âges de la vie.

LE CARNAVAL EN VALAIS.

« Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait », dit la sagesse populaire. Ce dicton nous revenait à la mémoire en assistant à la représentation offerte par la vaillante population de Monthey, il y a quelques jours — les 8 et 10 février — aux nombreux spectateurs accourus de tous côtés.

La robuste jeunesse de cette petite ville de 3000 habitants à peine, a fait ses preuves dans ces belles journées de carnaval. La vieillesse, elle aussi, a apporté son tribut d'expérience. Elle a fait profiter de ses leçons les jeunes qui entraient dans la carrière, qui n'avaient pas assisté comme elle aux spectacles d'autrefois, dont la tradition est pieusement maintenue au foyer domestique.

Ainsi se trouvait réalisé cet idéal, conditionnellement indiqué dans le proverbe que nous venons de citer.

Mardi dernier, je prenais la route de Monthey, par un brillant jour de soleil. A la gare de St-Triphon, de grands chars enrubbannés attendaient les voyageurs. On se presse dans les véhicules qui se succèdent en files jusqu'au pont de Collombey. Le Rhône — que l'on traversait à pied il y a quelques jours encore — coule fier et majestueux, honteux de son sommeil d'hiver et revendiquant dans cette journée de fête son rôle de grand fleuve, que les quatre âges de la vie laissent indifférent.

Le pont de Collombey est de chance-lante constitution, aussi les chevaux ralentissent-ils le pas en le traversant, et ce n'est qu'après le passage de la voiture qui précède que celle qui suit s'y engage.

A Collombey, tout le monde est en fête. On dirait un beau dimanche, la fête patronale.

Sur la route, on aperçoit quelques groupes de figurants. Là, ce sont trois

musiciens au costume bleu et jaune, à la cape gaillardement posée sur la tête ; plus loin, c'est une faneuse et une moissonneuse, portant cotillon simple et souliers plats. Sous ce soleil de février, qui fait resplendir une nappe de neige immaculée, c'est un étrange contraste que de voir ces filles du printemps, ces reines de l'été, au teint basané, aux bras bruns, qui, le rateau sur l'épaule, ou la gerbe d'épis à la main, cherchent des yeux ces prés verts, ces champs dorés que la nature endormie a recouverts d'un épais manteau. Enfin, nous rencontrons de petits bergers en vestes couleur mauve, qui ont l'air de tendre l'oreille aux bêlements d'agneaux que le froid retient à l'étable, tandis que leurs jeunes seigneurs — la houlette à la main — jouent le rôle de rois sans sujet, de monarques sans royaume.

Nous sommes arrivés à Monthey. Qui ne connaît cette gentille ville aux maisons blanches, à l'air propre et gai ! On dirait, en la voyant entourée de sa ceinture de blocs ératiques, que la nature a voulu la défendre par une ligne de fortifications et lui donner l'aspect d'une petite place forte.

A une heure précise — en Valais on est très exact — le cortège fait son entrée sur la place de fête entourée de bancs en gradins. Un religieux silence se fait parmi les spectateurs.

Une section de gardes à cheval, tunique bleue à brandebourgs blancs, képi à plumache, pantalon blanc, ouvre la marche. Ces cavaliers sont suivis d'un piquet de gendarmerie, commandé par M. Caillebois, sergent-major à Sion, bien connu de nombre de Vaudois. Cette troupe a fort belle tenue. Comme on le sait, l'uniforme des gendarmes valaisans est superbe. Le rouge magenta y domine. Le cantonalisme semble prendre sa revanche sur le système de simplification des uniformes qui paraît dominer dans les régions fédérales.

Puis, c'est le tour de la musique. Une centaine de musiciens — costume bleu et jaune — jouent une marche solennelle du plus bel effet. Ce n'est pas sans peine, paraît-il, que l'on a réussi à constituer ce corps. La politique aidant, l'harmonie aurait risqué de faire place à

la discorde. Mais sous la baguette d'un chef expérimenté les cœurs se sont entendus et les cuivres ont fraternisé. Il est vrai que le chef est homme de justice ; il est huissier du tribunal. C'est un fait à signaler que les huissiers sont souvent musiciens. Seraient-ce les échos de la chicane qui les porteraient vers cet art de la paix et de l'harmonie !

Viennent ensuite les quatre âges de la vie. C'est d'abord une joyeuse bande de petits enfants de quatre à cinq ans à peine. Huit paires de danseurs et de danseuses minuscules, en rose et en bleu tendre, font leur entrée dans le monde. Ils ne chantent pas encore ; ils dansent, c'est l'enfance des civilisations. Petites têtes bouclées, capotes Greenway, béret crânement porté, tout cela s'entre-croise et tourne. Je remarque une mignonne enfant dont la tâche n'est pas facile, son cavalier est d'humeur maussade, il n'est pas entraîné du tout, il arrive toujours dernier. On me dit — le croiriez-vous — que le recrutement de cette petite troupe a été des plus difficiles. Ces demoiselles que le chef de corps devait moucher, de temps en temps, ne voulaient pas accepter le premier cavalier venu. Elles avaient leurs préférences très marquées et annonçaient résolument leur retraite si l'on ne faisait pas droit à leurs réclamations. Croyez-moi, jeunes fillettes, il ne viendra que trop tôt le temps où vous pourrez choisir le cavalier selon votre cœur. Jusque-là, dansez, amusez-vous, chantez, aimez comme les enfants, et ne mêlez pas à votre franche gaité les pleurs d'un des vôtres qui n'est pas de la fête, parce que vous ne l'avez pas trouvé de votre goût, parce qu'il n'avait pas la chevelure bouclée que vous rêviez. Les âmes des enfants sont tendres et leurs larmes sont amères.

Voici l'école qui s'avance, magister en tête. Une vingtaine de bambins et de petites filles emmitoufflés dans les costumes les plus divers, viennent s'asseoir sur des bancs modèles. La leçon commence. Le spectacle est fort drôle. Par exemple, la discipline laisse à désirer, et il n'est pas de farces que la gent écolière ne joue à son pauvre régent. Un chant fort bien enlevé termine la classe. Puis

l'enfance, au grand complet, danse son ballet, et le premier âge, celui des jeux, des ris, — et de l'étude, — le printemps de la vie est passé.

A l'enfance succède la jeunesse — gaiement, ainsi que le dit le beau chœur de la *Dame-Blanche*, — on s'élance de l'amour au combat. C'est bien là la note dominante de cet âge de la vie, de l'avis des organisateurs de la fête de Monthey.

En effet, la scène ouverte par les opérations du bureau de recrutement au son de : « Ah! quel plaisir d'être soldat » se termine par l'arrivée de la noce et comme le dit le livret, « par la scène du mariage ». On applaudit le défilé des mariés, des amis, des invités représentant les costumes suisses. Ce n'est point là une parodie de la troupe d'hiver de la Fête des vigneron. Les costumes sont simples, très frais. Le groupe vaudois, servant de témoins aux époux, est réussi. Il paraît que pour l'organisation de ce corps, on a voulu éviter des rivalités, des jalousies, aussi, a-t-on eu recours à un procédé simple et ingénieux. Le voici : Tandis que les fillettes du premier groupe choisissaient leurs cavaliers, ici, les couples, du moins la plupart, — à commencer par celui des époux, — sont formés de frères et de sœurs.

« Noble valeur, fidèle ardeur, seront le gage de votre bonheur », tels sont les vœux que la Jeunesse adresse aux nouveaux mariés. On le voit, nos conscrits du Valais unissent double couronne, l'une de myrte et l'autre de lauriers.

Ami lecteur, quel est, dans l'échelle des âges, celui que nous appellerons le troisième? Vous hésitez. Je comprends votre embarras. Vous pensez vaguement d'un âge mûr. Nos amis de Monthey l'ont autrement dénommé. Pour eux, c'est l'*âge viril*. Honneur à leur virilité.

Les conscrits de la veille ont gagné leurs chevrons, les mariés sont en ménage. La vie pratique bat son plein. On boit le vin de l'année, on chante le précieux nectar en disant :

C'est lui qui donne du courage
Aux époux les moins vaillants ;
V'la pourquoi les petits enfants
Sont nombreux dans ce village.

(Livret du carnaval).

Le gracieux ballet des moissonneurs fait une heureuse diversion avec les scènes de ménages ou de cabarets, qui animent la scène. Au sein du paysage d'hiver, qui sert de décor à la représentation, au pied des montagnes de glace qui entourent le spectacle, il fait bon voir en rêve des blés mûrs fauchés par de mystérieuses faucilles.

C'est bien au triomphe de l'âge mûr que nous venons d'assister.

Découvrons-nous. C'est la vieillesse qui s'avance. Les personnages sont peu nombreux. La grande faucheuse a fait son œuvre.

Les petits, les tout petits enfants, ne chantaient pas, ils dansaient.

Les vieillards ne chantent plus, ils dansent.

On célèbre les noces d'or du syndic. Sa femme, en costume valaisan authentique, chapeau à tourelle de satin jaune, robe satin brun, lui, la canne à pommeau d'argent et le tricorne sur la tête.

Tout le cortège défile, en saluant les héros de la fête, depuis les enfants de cinq ans, jusqu'aux trois ménétriers des Ormonts, trois vieillards, de vrais vieillards, dont les archets ont fait vibrer souvent les échos de la montagne.

La cérémonie terminée, quatre paires de vieux dansent un menuet des mieux réussis, puis, les différents groupes se réunissent. Un chant général, du plus bel effet, est entonné par tous les figurants. La représentation est terminée par une danse fort originale, dans laquelle les divers groupes sont mêlés, ce qui produit le plus joli effet.

Le spectacle a duré trois heures.

Le carnaval de Monthey a une origine très ancienne. Déjà au XVII^e siècle, la jeunesse y jouait des pièces de théâtre dues à des auteurs nationaux. Citons, entr'autres, Bérodi et le notaire Gueraty.

Voici les titres des pièces représentées depuis un quarantaine d'années : Ajax (1849), Ulysse (1850), César (1851), le Docteur Gringoire (1853), le Coffre magique (1855), le Chinois enchanté (1856), la belle Meunière (1864), Théodoros (1868), le gros Bellot (épisode de l'indépendance bas valaisanne) (1870), les Vingt-deux cantons (1872) les Arts et métiers (1873), les Quatre saisons (1875), don Quichotte (1877), la Mazza en Valais au XV^e siècle (1879), Délivrance de Monthey (1881), les Quatre âges de la vie (1891).

Disons encore un mot de l'organisation de la fête. Elle est complètement due à la jeunesse de Monthey ; toutes les classes de la population y prennent part.

L'appui des autorités ne fait jamais défaut aux organisateurs.

Au début, les représentations ne compaient que 40 à 50 exécutants. En 1891, le respectable chiffre de 300 a été atteint.

Cette année, pour la première fois, le sexe aimable a prêté son concours et a revendiqué ses droits.

Le soir, parade à la lueur des flambeaux avec illuminations et feux d'arti-

fices. Lorsque la dernière fusée eût lancé dans l'air ses dernières étincelles, plus d'un figurant et plus d'un spectateur auraient été surpris, rêvant d'un cinquième âge de la vie — l'*âge d'or*, chanté par les poètes, dont la jeunesse du cœur constitue l'apanage.

A. S.

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE ou les conséquences d'un coup d'éventail.

A quoi tient la durée des choses d'ici-bas ! Si l'on en croit les on-dit, ce grand événement tirerait son origine d'une bien petite cause. Voici, à ce sujet, l'anecdote que racontent à Alger les habitants du pays. Un jour, il y a bien longtemps déjà, car c'était sous le règne de Napoléon, le bey de Tunis avait dans son harem une favorite, à laquelle il voulut faire présent d'un beau et riche sarmah, tel que femme de bey n'en avait point encore vu ! Le sarmah est une coiffure de forme longue, qui ressemble au hennin qu'anciennement les femmes portaient en France, ou, si l'on veut, au bonnet des Cauchoises, avec cette différence que le sarmah est en métal d'or, d'argent ou de cuivre, découpé en filigrane.

A cet effet, le bey s'adressa à un juif pour le confectionner. Celui-ci se chargea de la commande. Néanmoins, comme il ne se croyait pas assez de talent pour faire le chef-d'œuvre qu'on lui demandait, il eut recours à un confrère de Paris, qui lui-même proposa le travail à un orfèvre de Versailles. Ce dernier l'exécuta moyennant 12,000 fr. Ce sarmah, qui était de l'or le plus pur, très artistement découpé à jour, et orné de pierres précieuses, parvint enfin à Alger, d'où il fut expédié à Tunis au prix de 30,000 fr. Le bey le trouva fort beau, et n'en contesta pas la valeur ; mais comme alors il était gêné dans ses finances, il prit des arrangements avec le juif d'Alger, lui donna en paiement une certaine quantité de blé, ajoutant un permis pour en exporter de Tunis, sans droits, une autre portion. Précisément à cette époque, il y avait disette sur les côtes de Provence ; les troupes qui s'y trouvaient manquaient de blé ; le juif vendit le sien aux fournisseurs de ces armées, et sut si bien profiter des circonstances, qu'il devint créancier du gouvernement français pour une somme excédant un million ! Certes, jusque-là, il avait fait avec le bey de Tunis un brillant marché ; mais l'inconstante fortune l'abandonna. La Restauration vint, et sa créance fut méconnue. Cependant, persévérant comme le sont tous les Israélites, il parvint à intéresser le dey d'Alger en sa faveur. Par son intermédiaire, des réclamations énergiques furent faites auprès de M. Deval, consul général de France à Alger. Ce dernier